

AR Prefecture

016-211601687-20211109-20211104D-DE

Reçu le 10/11/2021

Publié le 10/11/2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil vingt-et-un

Le 9 novembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 octobre 2021

PRESENTS : MMES GUÉRIN – LESENNE – POT – SCHROEDER – TABEL

MM BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES – DESLANDES – HUBERT – SUTRE

ABSENTS : MME STAËL – MM JUANOLA – LEROY

POUVOIR : S.O.

Monsieur HUBERT Yoann a été nommé secrétaire.

2021-11-04 D

OBJET : Dotation investissement 2022

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'Etat pour une dotation d'investissement 2022 sur les travaux de couverture, isolation, zinguerie des toitures des bâtiments communaux en priorité (choix 1) et sur les travaux du clocher de l'église (choix 2).

Les plans de financements se présenteraient ainsi :

- Couverture, isolation, zinguerie des bâtiments communaux (priorité 1)
 - Coût des travaux : 87 756,02 € TTC
 - Dotation investissement (50 % du montant HT) : 36 565,01 €
 - Conseil Départemental (20% d'un montant subventionnable maximum de 70 000 € HT) : 14 000 €
 - Autofinancement : 37 191,01 € TTC
- Clocher de l'église (priorité 2)
 - Coût des travaux : 22 918,08 €
 - Conseil Départemental (40% du montant HT) : 7 639,36 €
 - Dotation investissement (40% du montant HT) : 7 639,36 €
 - Autofinancement : 7 639,36 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte de solliciter l'Etat pour une dotation investissement 2022 telle que présentée ci-dessus.

Fait à Jauldes, le 10 novembre 2021

Le Maire

Sébastien BOIVENT

